

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER

Séance du 6 septembre 2024

Nombre de Membres	
En exercice :	22
Présents au Conseil :	17
Ayant pris part au vote :	22
Ayant donné procuration :	5

Date de la convocation	02/09/2024
------------------------	------------

L'an deux mille vingt-quatre et le six septembre à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier, Marie Destaing, François Garcia, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.

Procurations : Aline Carrière à Marie Destaing, Isabelle Cuenot à Nathalie Sievert, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Frédéric Garreau à Thierry Vuittenez, Christophe Michel à François Garcia.

Secrétaire de séance : Caroline Blain.

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2024-09-059

OBJET : Nouveau plan de financement du presbytère.

Le Maire présente le projet de rénovation du presbytère en réaffirmant l'engagement de la commune envers les structures locales qui oeuvrent pour le bien-être de la communauté.

Dans ce cadre, il est proposé que la commune s'engage à ne pas facturer de loyer à l'accueil de jour Eliad ainsi qu'aux utilisateurs de la paroisse (associations...). Cette décision vise à soutenir ces initiatives essentielles tout en veillant à ce que seules les charges de fonctionnement soient répercutées à ces structures en respectant la volonté de la commune de favoriser l'accès à des services de proximité et de renforcer les liens entre la commune et ses acteurs.

Le Maire présente donc le nouveau plan de financement :

Financeurs	Politiques	Taux	Montant
Effilogis	Audit	1.71 %	15 000.00€
Effilogis	Maîtrise d'œuvre	1.02 %	9 000.00€
Effilogis	Travaux	2.28 %	20 000.00€
Effilogis Bonification	Travaux	4.10 %	36 000.00€
FEDER	Travaux	9.27 %	81 379.60€
P@c25	Volet A	17.08 %	150 000.00€
Département logement	Maîtrise d'œuvre	2.58 %	22 634.12€
Département logement	Travaux	13.39 %	117 600.00€
Fonds Vert	Sur assiette éligible	11.00 %	100 000.00€
Total subventions		62.82 %	551 613.72 €
Autofinancement		37.18 %	326 461.78 €
Coût total des travaux + MOE		100.00 %	878 075.50 €

Exposé du maire entendu, les membres du Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- Valident le nouveau plan de financement présenté par le Maire ;
- Donnent pouvoir au Maire pour effectuer toutes les démarches ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le

ID : 025-200068401-20240906-2024_09_059-DE

